



Le concours d'affiche de Cybersécurité (le "Concours") est organisé par ECNO (Education Collaborative Network of Ontario) et Fair Chance Learning (les "organisateur"), est ouvert du 20 février 2025 à 00:00:01 (heure de l'Est) au 18 avril 2025 à 23:59:00 (heure de l'Est) ("période d'ouverte du concours").

Admissibilité

Tous les élèves inscrits dans des classes de maternelle à la 12^{ème} année, des écoles financées publiquement de la province de l'Ontario, sont admissibles à participer au Concours.

Comment s'inscrire ?

Les enseignants soumettent la candidature de leurs élèves aux organisateurs en remplissant un formulaire de candidature sur le site web de Fair Chance Learning ou en envoyant un courriel à ecno@fairchancelearning.com

Conditions d'inscription

Les élèves doivent créer leur propre affiche sans aucune aide. L'affiche ne doit pas avoir été déjà soumise lors d'un concours précédent des organisateurs, ni avoir été publiée auparavant. L'affiche ne doit contenir aucun élément qui viole les droits d'un auteur ou les droits d'une marque commerciale. Les élèves ne doivent pas inscrire sur leur affiche leur nom ni aucun renseignement personnel. Toute information qui pourrait les identifier sera supprimée par les organisateurs.

Sélection des gagnants

Les travaux soumis seront jugés par des employés ou des bénévoles des organisateurs sur la base des critères suivants : connaissance et compréhension des domaines de la cybersécurité, de la créativité et l'innovation et de l'expression artistique. Les gagnants seront annoncés le ou aux alentours du 3 juin 2025.

Prix

Deux individus ou équipes gagnantes au niveau **Primaire (classe de M à 3)** gagneront un dîner de pizzas et son accompagnement

Deux individus ou équipes gagnantes au niveau **Junior (classe de 4 à 6)** gagneront un dîner de pizzas et son accompagnement

Deux individus ou équipes gagnantes au niveau **Intermédiaire (classe de 7 à 8)** gagneront un dîner de pizzas et son accompagnement

Deux individus ou équipes gagnantes au niveau **Secondaire (classe de 9 à 12)** gagneront un dîner de pizzas et son accompagnement



Deux classes de M à 8 « **Cyber Héro** » gagneront un dîner de pizzas et son accompagnement

Deux classes de 9 à 12 « **Mon Je Numérique 9-12** » gagneront un dîner de pizzas et son accompagnement

Conditions Générales

En participant au Concours, les participants acceptent de respecter le règlement et acceptent que les décisions des organisateurs soient définitives et contraignantes pour toutes les questions relatives à ce Concours. Les Prix doivent être acceptés tels qu'ils sont attribués et aucun transfert ou substitution de Prix ne sera possible, sauf dans les cas expressément prévus dans le présent règlement ou à la seule discrétion des organisateurs. Les organisateurs se réservent le droit de remplacer tout prix par un prix de valeur égale ou supérieure si, pour une raison quelconque, le prix ne peut être attribué comme prévu dans le présent règlement. Les prix ne peuvent pas être convertis en espèces ni négociés. La preuve de l'envoi d'une participation ne sera pas considérée comme une preuve de réception.

Toutes les réponses soumises deviennent la propriété des organisateurs. Toute tentative visant à endommager délibérément un site Web ou à compromettre le déroulement légitime de ce concours peut constituer une violation des lois pénales et civiles, et si une telle tentative est effectuée, les organisateurs se réservent le droit de demander réparation et des dommages-intérêts dans toutes les limites autorisées par la loi. Les travaux soumis sont sujets à vérification et seront déclarés nuls s'ils sont illisibles, reproduits mécaniquement, tronqués, falsifiés, altérés ou modifiés de quelque manière que ce soit ou si elles ne sont pas conformes au présent règlement.

Les Organisateurs (« Parties exonérées » telles que définies ci-dessous) ne sont pas responsables des inscriptions, commentaires, soumissions, publications, republications ou correspondances perdus, en retard, incomplets, endommagés, inexacts, volés, retardés, mal acheminés ou non livrés, des comptes d'accès incorrects, modifiés ou non fonctionnels ; ou de la perte, de l'interruption ou de l'indisponibilité du réseau, du serveur, du fournisseur d'accès Internet (ISP), du site web ou d'autres moyens de connexion, de la disponibilité ou de l'accessibilité ou des erreurs de communication ou des pannes d'ordinateur, de satellite, d'imprimante, transmissions téléphoniques ou par câble, lignes, ou défaillance technique ou transmissions brouillées, retardées ou mal acheminées ou erreurs informatiques de toute nature, qu'elles soient humaines, mécaniques, électroniques, typographiques, d'impression ou autrement liées au Concours, y compris, sans s'y limiter, les erreurs qui peuvent survenir dans le cadre de du Concours, du traitement des participations, des commentaires, des soumissions, des publications, des republications ou dans tout matériel lié au Concours. Les « parties exonérées » ne sont pas responsables des blessures ou des dommages causés à l'appareil mobile, à l'ordinateur ou à l'imprimante des participants ou de toute autre personne, liés à la participation à ce concours ou au téléchargement de documents à partir



d'un site web ou à l'utilisation de ce dernier. La preuve de l'inscription ne sera pas considérée comme une preuve de bonne réception de la soumission. Les personnes qui falsifient ou abusent tout aspect du concours, tel que déterminé par les organisateurs, seront disqualifiées. Les organisateurs se réservent le droit, à leur seule discrétion, d'annuler, de suspendre, de modifier ou de mettre fin au concours à tout moment et sans préavis et, à leur discrétion, de sélectionner les gagnants potentiels parmi toutes les soumissions éligibles et non suspectes reçues avant que des mesures ne soient prises, y compris si une partie du concours est, de l'avis unique des organisateurs, compromise par des bogues, des virus, des vers numériques, par une intervention humaine non autorisée ou d'autres causes qui, de l'avis unique des organisateurs, corrompent ou compromettent l'administration, la sécurité ou l'équité du concours ou la soumission d'informations en rapport avec celui-ci.

En participant, vous acceptez de ne pas tenir responsables Educational Collaborative Network of Ontario, Fair Chance Learning et leurs sociétés mères, filiales, sociétés affiliées et agences de publicité et de promotion, ainsi que tous leurs dirigeants, administrateurs, employés et agents respectifs (collectivement, les « parties exonérées ») de toute responsabilité, de tout préjudice, perte ou dommage de quelque nature que ce soit, y compris le décès de personnes ou dommages de biens résultant en tout ou en partie, directement ou indirectement, de la participation à ce concours ou de l'acceptation à sa participation, de l'utilisation ou de la mauvaise utilisation de tout prix décernés. Le concours est soumis à toutes les lois fédérales, provinciales et municipales applicables.

En participant à ce concours, tous les enseignants consentent à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de leurs renseignements personnels par les organisateurs pour l'organisation du concours ou à toute autre fin consentie par les enseignants. Les renseignements personnels reçus seront utilisés pour vérifier l'admissibilité et attribuer les prix, à tout usage auquel les enseignants consentent, ou tel qu'indiqué sur le site Web du concours, et seront recueillis, utilisés et sauvegardés conformément aux présentes conditions générales.